

Paris, le 3 février 2021

## VACCINER DANS LES PHARMACIES : INUTILE ET ILLOGIQUE !

La campagne de vaccination en France a commencé avec une lenteur inhabituelle en comparaison avec les autres pays européens. Les problèmes logistiques, bureaucratiques et administratifs ont largement freiné le début de cette campagne.

Actuellement, les médecins libéraux sont largement mobilisés pour vacciner, et une enquête récente faite par le Collège de Médecine Générale a montré que 85 % des médecins généralistes étaient prêts à vacciner dans leurs cabinets. Partout en France, des centaines de centres de vaccination ont été organisés la plupart du temps par les médecins libéraux et les autres professionnels de santé, en lien avec les collectivités locales.

Malheureusement ces centres de vaccination se heurtent à un manque de vaccins.

### **Ce ne sont pas des bras pour vacciner qui manquent, ce sont les vaccins qui font défaut !**

Aujourd'hui, ouvrir la vaccination aux pharmaciens ne répond à aucune nécessité et à aucun besoin. Par contre, il est nécessaire de tout faire pour augmenter la production, la diffusion et la dispensation des vaccins au plus près des populations.

C'est bien là le rôle de l'industrie pharmaceutique, des circuits de distribution du médicament et au final, des pharmaciens.

C'est dans les cabinets médicaux et les organisations territoriales que doit s'amplifier la vaccination dès que les nouveaux vaccins disponibles le permettront grâce à des conditions de conservation plus habituelles.

Cela permettra :

- de continuer à prioriser la vaccination aux populations les plus fragiles, grâce au discernement médical nécessaire,
- d'assurer une traçabilité dans le dossier médical du patient,
- de continuer à vaincre la réticence ou à répondre aux interrogations d'un nombre important de Français sur les vaccins contre la COVID19.

Réussir une vaccination de masse est possible grâce aux médecins libéraux et aux infirmières libérales. Tous les ans ils le prouvent largement pour les vaccinations générales et la vaccination antigrippale en particulier, et en respectant les publics prioritaires.

Multiplier les lieux de vaccination, avec un vaccin Astra Zeneca présenté en flacons de 10 doses, fait prendre un risque de perdre de nombreuses doses, car un flacon ouvert ne peut se conserver que six heures...

**Ce n'est pas multiplier les vaccinateurs qu'il faut, c'est multiplier les vaccins !**

Dr Jean-Paul Ortiz - Président

06 07 86 08 83

[jp.ortiz@csmf.org](mailto:jp.ortiz@csmf.org)

Relations presse : Adrien Chapron

01 43 18 88 17 / [com@csmf.org](mailto:com@csmf.org)

**Suivez toute l'actu de la CSMF : [Facebook](#) [Twitter](#) [You Tube](#) [www.csmf.org](http://www.csmf.org)**

*Créée en 1928, la Confédération des Syndicats Médicaux Français est le premier syndicat de médecins français. Elle regroupe des syndicats de médecins libéraux généralistes et spécialistes et deux structures nationales, Les Généralistes-CSMF (médecins généralistes) et Les Spé-CSMF (médecins spécialistes). Elle fédère également 101 syndicats présents dans chaque département de métropole et d'outre-mer, les médecins à exercice particulier (MEP) et les médecins hospitaliers exerçant en libéral.*

*Elle défend et représente ses membres dans les différentes négociations, tables rondes auprès des institutions publiques notamment. Elle contribue tout au long de leur pratique à la formation permanente et les accompagne tout au long de leur parcours.*

*Dans ses valeurs, la CSMF revendique l'indépendance et la probité de la médecine, défend un contrat avec la société et l'esprit conventionnel. Elle soutient une médecine « libérale et sociale », véritable acteur économique, d'innovation et de progrès. Elle assure la défense syndicale individuelle et collective de tous les médecins libéraux. Elle est présidée par le Dr Jean-Paul Ortiz, médecin néphrologue, depuis mars 2014.*